



Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
<p><b>Visite FS-SSCT DSIN – Data center Porte de la Chapelle – 20 mars 2023</b></p> <p><b>Présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentants du personnel : Paul BAROT (UCP), Daniel MATHOT (UCP), Frédéric LUBAC (UNSA), Laurent MEUNIER (CGT), Charly HEMAT (CFDT), Mohammed BENOMARI (CGT).</li> <li>- Administration : Camille KAROUBI (cheffe du bureau de l'appui aux directions, SPP-DRSPP, DRH), Sébastien THOUVENIN (CPRP, BIR, SPP-DRSPP, DRH), Stéphanie RABIN (cheffe du bureau des ressources humaines, SDR, DSIN), Sabrina BOUAKLINE (assistante de prévention des risques professionnels, SRD, DSIN), Carole FAUCHER-PREVOST (logistique questions liées aux bâtiments, SDR, DSIN) Frédérique LAMOUREUX-DULAC (adjointe au chef du service technique des outils numériques, des infrastructures, de la production et de la sécurité, DSIN) Eric DUPOUY (travaux câblage data center, STIPS, DSIN).</li> <li>- <b>Préambule</b> : Cette visite s'inscrit dans le calendrier prévisionnel des visites FS-SSCT 2024.</li> </ul> <p>Le Data center de la Chapelle appartient à la Ville de Paris (DSIN) qui gère les exercices d'évacuation incendie de l'ensemble du bâtiment. A noter que ce Data center est inclus dans un ensemble immobilier, Pôle logistique Chapelle international, géré par la Sogaris. A ce titre, la Sogaris organise ses propres exercices d'évacuation incendies.</p> <p>Les agents SSIAP de la Ville de Paris travaillent en horaires fixes : 6H 13H40 – 13H20 21H00, avec une pause réglementaire de 20 minutes.</p>				

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
	X		<p><u>PC Contrôle de sécurité</u>            2 agents sont présents au sein du PC de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un agent de la Ville SSIAP</li> <li>- Un agent de l'entreprise France Security SSIAP 2.</li> </ul> <p>La mission principale de l'équipe est d'assurer la surveillance, la sécurité et la sûreté du datacenter La chapelle.</p> <p>Elle est en charge de la sécurité incendie du site et de son évacuation, du contrôle des accès, de la supervision des outils de gestion technique du bâtiment et du système de vidéosurveillance.</p> <p>Remarque: Si un agent est absent (congés, arrêt maladie...) l'autre agent effectue seul les missions et ne peut quitter le PC de contrôle, ce qui complique les interventions (réception livraison, alarme).</p> <p>Remarque des OS: nécessité d'installer un variateur pour les néons existants afin de pouvoir régler l'intensité lumineuse.</p>	<p>La DSIN informe qu'un poste de gardien est en cours de recrutement. Et par ailleurs, un autre agent de la Ville est présent, en planning du matin.</p> <p>Au total, le nombre d'agents de la Ville pour le Data center s'élèvera à 3. La nuit, ce sont exclusivement des prestataires qui assurent le gardiennage du site.</p> <p>La DSIN précise que si un agent est seul, sa mission prioritaire est la sécurité incendie et technique du site (rondes réglementaires et levée de doutes). Par conséquent, sa mission d'accueil devient secondaire. Pour les livraisons, ce sont les hébergés qui ont la responsabilité de cette mission. Ainsi, tout colis doit être réceptionné par l'hébergé commanditaire.</p> <p>La DSIN informe que ces travaux sont prévus sur 2024 et que les commandes ont été effectuées.</p>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
			Remarque sur l'ergonomie des postes de travail avec un travail sur des écrans en hauteur.	Proposition de travail en commun avec le BAD pour des conseils individualisés au poste de travail. L'ergonomie des postes a néanmoins été réfléchi en amont de l'installation des agents au regard des contraintes techniques et de sécurité.
X		<u>Salle de réunion / Convivialité</u>  Demande de pose d'un store afin de pouvoir isoler les agents du passage dans le couloir lors de leur pause quotidienne (20 minutes).		La DSIN a pris en compte ces remarques.
X		<u>Cuisine</u> Dispose d'un micro-onde, d'une cafetière, d'un frigo. Refaite en 2022. Remarques des OS : demande d'ajout d'un siège dans la cuisine et d'une fermeture de l'espace afin de permettre aux agents d'être isolés du couloir.		La DSIN a bien pris en compte ces remarques.

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
		X	<p><u>Local des agents de ménage</u> Présence d'un point d'eau. Remarque des OS : le local doit être réaménagé.</p>	La remarque a été prise en compte par la DSIN.
		X	<p><u>Local de stockage partagé / Vestiaire agents DSIN</u>  Le vestiaire n'est pas isolé du reste de la pièce, ne ferme pas à clé et les agents disposent d'un espace restreint pour se changer.  Présence de cartons vides et de matériaux inflammables stockés par les autres entités hébergées.</p>	<p>Proposition de création d'un espace vestiaire fermé au sein de ce local, séparé en deux parties afin d'être genré en cas de recrutement de personnel féminin. Ce vestiaire pourrait également servir aux agents de ménage.</p> <p>La DSIN a pris des photos et va faire remonter auprès de l'hébergé concerné la nécessité d'évacuer ces matériaux et de mettre en place une procédure de stockage afin d'éviter que cette situation se reproduise.</p> <div data-bbox="1122 1268 1317 1398" style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center; color: white; font-weight: bold;">       DÉPÔT D'ENCOMBRANT INTERDIT     </div>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
X			Accès Parking : La porte coupe-feu permet aux hébergés de recevoir les livreurs.	RAS